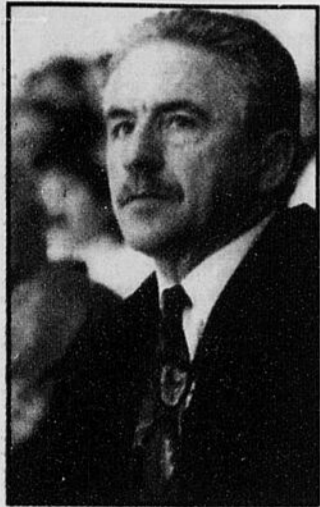


Sports / C1



Jacques Grégoire abandonne son poste de directeur-gérant chez les Cantonniers

Chez nous / B1

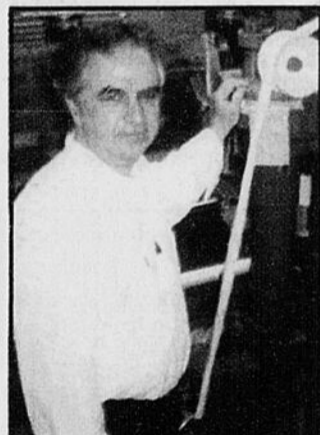
Drummondville

Une nouvelle aérogare aux services des pilotes de la région

Bois-Francs

Jacques Leahey, personnalité 1995 du monde des affaires

Économie / B4



Jour de fête chez Dominion Textile à Magog

Augmentation des cotisations à la Régie des rentes jusqu'en l'an... 2035

États généraux sur l'éducation / B2

Une suggestion pour rendre les profs responsables des résultats de leurs élèves

Météo / A2

(145e jour de l'année)

Ciel variable maximum 15

Soleil
Lever: 5h08
Coucher: 20h21

Demain: ciel variable maximum 17

Surveillance accrue le long de la frontière

Les postes de l'Estrie sortiront gagnants de la réorganisation des effectifs à la GRC

Pierre SAINT-JACQUES Sherbrooke

La région de l'Estrie, en raison d'un accroissement de la surveillance le long de la frontière avec les États-Unis, sort gagnante de la réorganisation des effectifs de la Gendarmerie royale du Canada (GRC) même si cette dernière laissait craindre le pire à un certain moment.

C'est ce qui se dégage du tableau qu'a brossé hier l'inspecteur Guy Fortin, du Service de gestion divisionnaire de la Gendarmerie Royale du Canada, à Montréal et responsable du dossier de rationalisation, pour expliquer à quoi ressemblerait la GRC réorganisée en Estrie et au Québec.

«Nous avons augmenté nos ressources considérablement le long de la frontière. Ainsi les postes de Lac-Mégantic, de Coaticook, de Lacolle et de Valleyfield seront des postes à vocation unique et cette vocation sera d'effectuer un travail très serré au niveau de la frontière donnant sur les États du New Hampshire, du Vermont et de New York. Il en sera de même pour les postes de Saint-Georges-de-Beauce et de Rivière-du-Loup qui se rapporteront à Québec plutôt qu'à Lacolle.»

Même s'il y a une volonté évidente d'exercer une surveillance accrue le long de la frontière, on ne se fait pas d'illusions: «On ne pourra jamais contrôler toutes les routes mais ce qu'il y a de valable dans le projet, c'est que les ressources s'occuperont uniquement de tout ce qui touche aux activités reliées aux postes de douanes: marchandises, contrebande, drogue, alcool, immigration. Ce sera leur seule et unique préoccupation.»

Quand on parle d'augmentation de ressources, cela se traduira, notamment à Coaticook, par un contingent qui passe de 3 à 11 membres.

Le poste de Lacolle sera, si on peut s'exprimer ainsi, le «quartier général» auquel auront à se rapporter les autres postes de frontière que sont ceux de Coaticook, Lac-Mégantic et Valleyfield.

Le poste de Sherbrooke sera un poste qui opérera à «l'intérieur des terres». Il fera du travail d'enquête et se déplacera à Coaticook et même à Lac-Mégantic.

Peu de changements, ou si peu, pour les postes de Drummondville, de Granby et de Saint-Hyacinthe qui sont déjà bien situés dans les terres, à des endroits-clés.

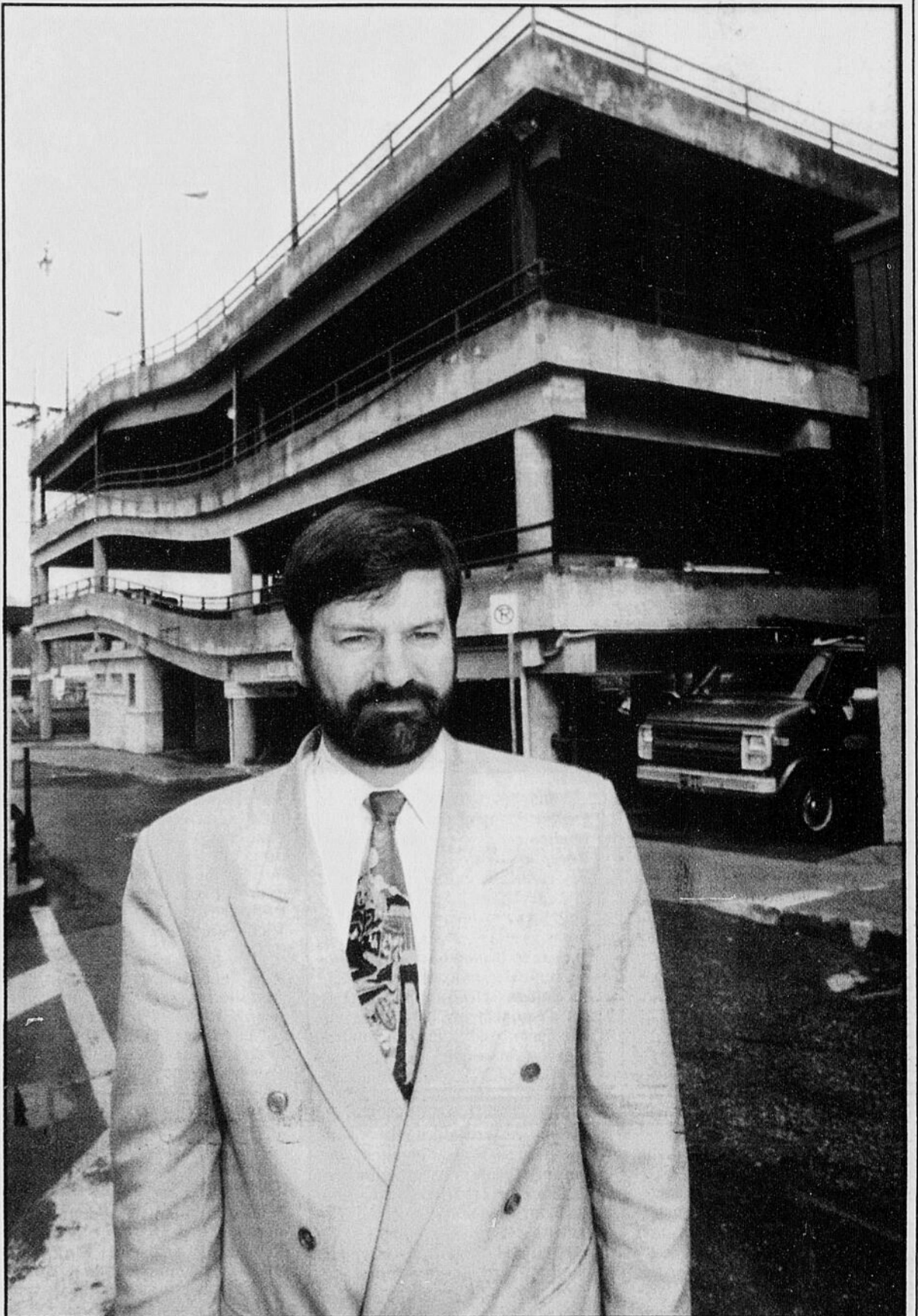
«Nous cherchons à atteindre une plus grande mobilité et une plus grande efficacité sur le terrain. C'est pourquoi nous regroupons nos ressources à des endroits stratégiques; nous voulons suivre la criminalité là où elle se déplace. Si dans deux ans, nous devons nous réorganiser ce sera plus facile de le faire plutôt que d'édifier des immeubles de trois étages en s'imaginant que nous allons rester au même endroit pour des années et des années», a poursuivi l'inspecteur Fortin.

En Gaspésie, la réorganisation sera plus majeure. On ne peut évidemment plus y travailler avec des détachements symboliques de deux hommes.

Les détachements de cette région de même que celui des Îles-de-la-Madeleine seront regroupés à Gaspé. On envisage des changements semblables du côté de l'Abitibi-Témiscamingue, de Rouyn-Noranda, de Val-d'Or et dans d'autres régions du Québec.

Toutefois il n'est pas question de supprimer des projets conjoints que la GRC entretient avec les corps policiers locaux, notamment au sujet de la drogue, comme c'est le cas à Amos et à Rouyn-Noranda.

UN MILLION \$ POUR LE STATIONNEMENT



Dans un état de détérioration avancé, le stationnement à étages Webster, au centre-ville de Sherbrooke, sera rénové. C'est le ministre des Affaires municipales Guy Chevrette qui a donné le feu vert au projet, hier soir, en confirmant l'aide de son gouvernement dans le cadre du programme des travaux d'infrastructure Canada-Québec. Serge Paquin, conseiller municipal du district du centre-ville, a accueilli la nouvelle avec soulagement. «Le stationnement, a-t-il dit, a vraiment besoin d'une intervention». UN TEXTE EN A3.

Vidéopokers: la saisie à vue devient interdite

□ Une injonction provisoire empêche la confiscation systématique des appareils d'amusement non immatriculés

Jacques LEMOINE Sherbrooke

Jusqu'à 17 heures le 1er juin, aucun appareil de vidéopokers au Québec ne pourra faire l'objet d'une saisie à vue sans mandat.

Cette ordonnance a été émise hier par le juge Jean-Louis Pélouin de la Cour supérieure, à Sherbrooke, dans le cadre d'une injonction provisoire.

Six opérateurs d'amusement de la région, représentés par Mes Michel Dussault et Ronald Fecteau, avaient réclamé une telle interven-

tion judiciaire dans le différend opposant les parties en cause.

L'ordonnance est valable jusqu'à la date prévue pour l'examen de la requête interlocutoire. Ce jugement fait suite à trois jours d'audience.

Selon le juge Pélouin, il semble y avoir une contradiction entre deux lois provinciales.

Le code de procédure pénale exige, quand cela est raisonnablement possible, l'obtention d'un mandat de perquisition avant de procéder à une saisie comme celle effectuée par la SQ dans l'exercice d'une vérification tandis que la loi sur les loteries n'exige pas d'autorisation préalable.

L'article 68 de cette dernière disposition législative ne prévoit pas l'obtention préalable d'un mandat de perquisition en vue de saisir des appareils vidéo-pokers et se contente de permettre la saisie à vue par l'agent des vidéo-pokers et de les emporter, laissant à son appréciation, sans contrôle, des motifs raisonnables de croire qu'une infraction a été commise ou est sur le point de l'être et de décider quelle infraction il s'agit.

Il semble au juge Pélouin que cet article 68 de la loi sur les loteries pourrait venir en contradiction avec l'article 8 de la charte canadienne des droits et libertés à l'effet que chacun a droit à la protection contre les fouilles, les perquisitions ou les saisies abusives.

A cause de la volonté manifestée par les autorités de procéder à la vérification et à la saisie systématique de tous les appareils d'amusement n'affichant pas la vignette de la Régie, le tribunal a trouvé qu'il y avait urgence d'émettre une injonction provisoire pour empêcher ces saisies à vue lors des vérifications que la Régie a le droit de faire.

Le procureur général pourra toujours procéder, en attendant une

décision sur la demande d'une injonction interlocutoire, par l'obtention d'un mandat de perquisition émis par un juge de paix à la suite d'une déclaration assermentée énonçant les faits pouvant justifier qu'il pourrait s'agir d'un appareil de loterie-vidéo au sens de la loi.

On se rappellera que le juge Thomas Tôth avait déjà rendu une décision le 2 mars sur ce point en cassant un mandat de perquisition.

Les autorités prétendent que les vidéo-pokers sont des appareils de loterie vidéo ce qui est contesté par les opérateurs.

L'inflation gagne du terrain

□ La hausse des prix en avril a été la plus élevée depuis décembre 1991

Ottawa (PC)

Le coût de la vie continue de grimper au pays.

Statistique Canada a révélé hier que le taux annuel d'inflation atteignait 2,5 pour cent en avril. Ce taux était de 2,2 pour cent au mois de mars, de 1,8 pour cent en février.

La hausse des prix enregistrée en avril a été la plus élevée depuis décembre 1991, a signalé l'agence fédérale.

Comparativement au mois d'avril 1994, les prix ont subi des hausses consi-

dérables en avril dernier. C'était notamment le cas pour l'essence, les automobiles et les camions neufs, l'assurance-automobile, les légumes frais, le café, les repas au restaurant et les frais d'intérêts sur les prêts hypothécaires.

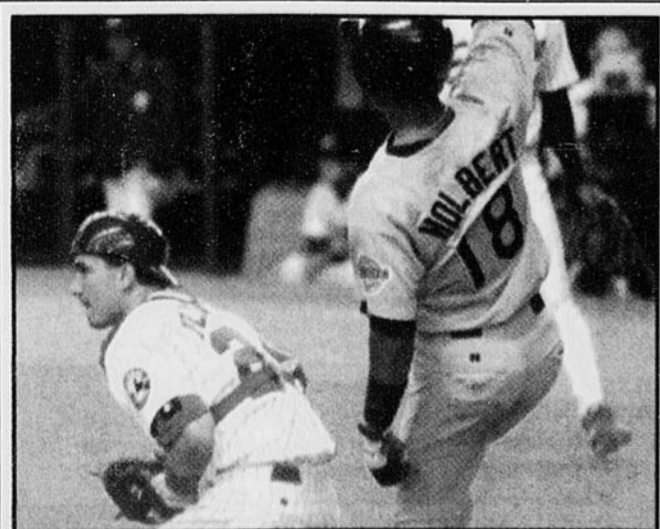
A eux seuls, les prix des légumes frais ont augmenté de 22,2 pour cent, principalement à cause de mauvaises récoltes en Californie.

Toujours par rapport à avril 1994, les prix de l'essence étaient de 8,9 pour cent plus élevés en avril dernier, notamment par suite de la hausse des prix du brut et de la demande accrue des consommateurs.

Quant aux détenteurs de prêts hypothécaires, ils ont dû essuyer une hausse de 4,9 pour cent de leurs coûts à cause des taux d'intérêt.

En revanche, les consommateurs ont pu profiter de prix moins élevés, le mois dernier, pour les articles d'hygiène personnelle, tandis que les prix des vêtements et des chaussures demeuraient à peu près identiques à ceux qui étaient en vigueur à la période correspondante, l'an dernier.

Statistique Canada calcule le taux d'inflation à partir d'un panier de biens et services qui coûtait 100 \$ en 1986. Ce même panier aurait coûté 133,40 \$ en avril dernier.



Ça roule pour les Expos

Le nouveau venu Henry Rodriguez a joué les héros, hier soir, dans une victoire de 3-2 aux dépens des Padres. LES DÉTAILS EN C1.

Bouclair

MAGASINEZ ET COMPAREZ!
Voyez nos *Super* spéciaux à l'endos du 2^e cahier

EMPLOIS DU JOUR

Dessinateur(trice) (DAO)
Code prof: 2253 # 2968794
Lieu: Sherbrooke
Salaire: 425 \$/semaine, débutant le 23 mai, temporaire, 10 semaines, plein temps
Exigences: art. 25, être prestataire assurance-chômage, DEC génie civil et architecture, expérience logiciels DAO (Autocad) version 12, souci du détail, minutie, sens de la précision
Fonctions: exécuter à l'aide de logiciels plans de sites de compétitions et lettrage nécessaire aux plans et aux travaux graphiques, recueillir et compiler données.

Mécanicien(ne) essai prototype
Code prof: 7321 # 2968583
Lieu: Estrie
Salaire: à discuter selon expérience, temporaire deux mois, jour
Exigences: DEC en fabrication motorisée et 3 à 5 ans expérience ou DEP en mécanique automobile et 5 à 10 ans expérience, avoir solide expérience en mécanique, électricité auto, soudure, lire les plans, avoir coffre d'outils
Fonctions: travailler dans le département d'essai de prototypes.

Bibliothécaire(ne)
Code prof: 5211 # 2963631
Lieu: Sherbrooke
Salaire: 15 \$/heure selon convention collective, sur appel, selon besoins
Exigences: remplacement congé de maladie, détenir diplôme de fin d'études collégiales avec spécialisation en bibliothéconomie, 2 ans expérience dans domaine, appelé à travailler en soirée
Fonctions: cataloguer et classer la documentation selon système en vigueur, assurer service aux usagers et les conseiller, faire parvenir CV en indiquant concours bibliothécaire.

Mécanicien(ne) d'entretien
Code prof: 7311 # 2969102
Lieu: Lennoxville
Salaire: 15.08 \$/heure + 0.40 prime soir, permanent, plein temps, 40 heures/semaine, soir
Exigences: travail 16h à minuit, obligatoire: minimum 5 ans expérience comme mécanicien d'entretien, formation de base en mécanique industrielle, soudure non nécessaire
Fonctions: réparer, ajuster et améliorer les équipements de production (tour, fraiseuse, planeur).

Veillez vous présenter à votre Centre d'emploi du Canada afin de consulter les offres dans les guichets informatisés d'emploi ou téléphoner à Info-Centre: 564-5970, 564-5983 (option 3). Une initiative de La Tribune en collaboration avec le Centre d'emploi.

Laurette McCutcheon témoigne au procès de son fils pour le meurtre du petit Éric Arpin de Magog

La mère de Serge Noël l'a trouvé «jongleur»

Jacques LEMOINE Sherbrooke

Mme Laurette McCutcheon a constaté que ses fils Serge et Camille Noël n'étaient pas comme d'habitude, étaient blêmes et n'étaient pas parlants lors d'une visite chez elle à l'heure du souper, le 17 décembre, à Magog.

Assignée par la poursuite, elle a rapporté hier cette impression au procès de Serge Noël, inculpé du meurtre au premier degré du petit Éric Arpin, dont le corps avait été trouvé à 23 h 02 dans un tunnel pour piétons la veille.

Cette femme de 69 ans a aussi trouvé que Serge avait l'air «jongleur» et elle ne sait pas à quoi ce dernier pensait.

Cela ressort de son témoignage devant le juge Raynald Fréchette de la Cour supérieure et un jury mixte constitué de 11 personnes.

Mme McCutcheon a relaté que Serge était allé chercher vers la même heure, le 16 décembre, un tapis pour installer à son logement et qu'elle lui avait vendu 15 \$.

Camille est arrivé quelques minutes après Serge, est parti peu après lui et ils avaient l'air normal bien qu'elle ait dit en contre-interrogatoire que Serge avait l'air plus agressif quand Camille est arrivé.

On a aussi appris que Camille avait téléphoné à sa mère de la pri-

son pour lui parler d'une vidéo-cassette qui proviendrait des affaires personnelles de Serge qu'elle avait ramenées chez elle après leur arrestation.

Selon elle, Camille lui a alors mentionné que lui et Serge avaient visionné cette cassette chez l'accusé et qu'ils ont trouvé ça drôle.

Cette cassette contenait trois bulletins de nouvelles de Télé-7 les 17 et 19 décembre que le jury a regardés sans écouter les paroles.

Mme McCutcheon a admis lors du contre-interrogatoire de l'avocat André Côté que son client illettré transcrivait dans un livre les numéros de loterie qu'il prenait à la télé.

Elle a enfin mentionné que Camille cochant les dates sur son calendrier pour se rappeler le jour où il était rendu et tient de lui qu'un autre trait était pour se souvenir que le petit gars était décédé.

Le procureur Charles Crépeau a fait entendre 26 témoins jusqu'ici dans cette cause qui dure depuis sept jours.

Déjà gardé par Micheline Noël

Mme Micheline Noël, une soeur de l'accusé, a déposé avoir déjà gar-



Téléphoto, par Claude Poulin
Micheline Noël et Laurette McCutcheon, respectivement soeur et mère de Serge Noël, ont livré leur témoignage, hier, au palais de justice de Sherbrooke.

Le policier Sylvain Guay a relaté qu'il effectuait de la surveillance le 17 décembre dans la rue Stanley lorsque Camille, se trouvant en compagnie de Serge, s'est approché de lui pour lui demander ce qui se

passait dans le coin. Il a expliqué à son interlocuteur que la police rencontrerait les personnes du voisinage dans le but d'obtenir des informations concernant l'affaire du tunnel.

Mme Isabelle Sévigny, une caissière au dépanneur du 219 Saint-Patrice Est, a rapporté pour sa part avoir vu les deux frères Noël marcher dans cette rue entre les deux dépanneurs vers 11 h 10 et 11 h 15 après avoir constaté que la police se trouvait dans le tunnel St-Luc.

Contre-interrogée par Me Côté, elle a admis avoir déclaré à la police avoir aperçu Camille marcher avec une autre personne.

Mme Sévigny a répondu ne pas savoir pourquoi ce détail n'apparaissait pas dans sa version.

On se souviendra que le petit Éric a été trouvé inanimé dans le tunnel et Me Crépeau entend établir qu'il est mort par strangulation au moyen d'un lien.

L'avocat sherbrookoïse Pierre-Jacques Roy s'apprête à diriger le Sommet sur la forêt privée du Québec

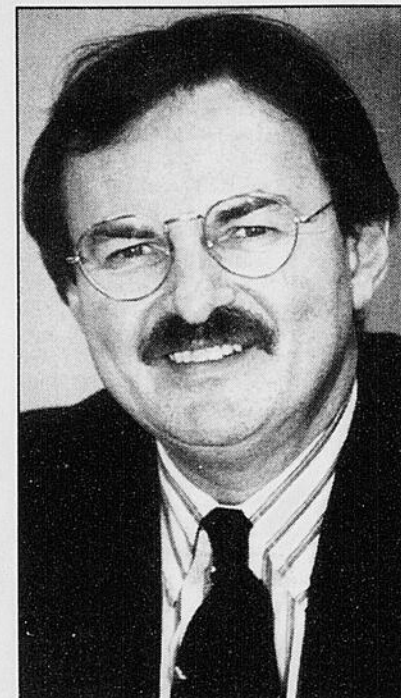
Tout un défi pour un conciliateur

Claude PLANTE Sherbrooke

Bien habitué de présider des assemblées, l'avocat sherbrookoïse Pierre-Jacques Roy s'attend à diriger en fin de semaine l'une des plus difficiles rencontres du genre de sa prestigieuse carrière de conciliateur. On le verra appliquer le Code Morin au Sommet sur la forêt privée du Québec dans la Vieille Capitale.

Il y a plusieurs années que Me Roy, figure bien connue dans la région sherbrookoïse, agit comme président d'assemblée. Il en a même fait une spécialité. S'assurer que des congressistes ou des militants, réunis dans une même salle pour par exemple débattre des grandes orientations d'un organisme, suivent la procédure n'est pas toujours chose facile. On a souvent affaire à une salle musclée et bien organisée. La rigueur et la poigne sont de mise.

«Ce n'est jamais évident, fait remarquer Me Roy. C'est toujours hot. Le Sommet sur la forêt privée réunira beaucoup d'intervenants. Il faudra trouver une formule de renou-



Pierre-Jacques Roy
ouvellement durable qui plaira à tous les intervenants.»
«Ça sera l'un des plus exigeants

parce que les enjeux sont grands. Les partenaires ont un intérêt direct.»

Ce Sommet, qui se tiendra demain, samedi et dimanche à Québec, fait suite à une consultation publique provinciale.

Carrière internationale

La première tâche de Pierre-Jacques Roy en cette matière a été de présider le Sommet socio-économique de l'Estrie en 1985. Viendra par la suite le Sommet de la faune du Québec trois ans plus tard. Me Roy s'est alors fait connaître.

Sa carrière prend une tournure internationale quand le gouvernement français lui demande de prendre les commandes d'une assemblée sur la protection d'un cours d'eau. «J'ai passé deux semaines à Bergerac, dans le Sud-Ouest de la France, pour préparer ce sommet.»

En 1993, il se retrouve en plein milieu d'un champ de bataille des plus mouvementés. C'est à lui qu'on confie la tâche de présider le Sommet sur la construction du Québec, initiative du gouvernement libéral pour contrer le travail au noir dans ce domaine.

«Je me suis retrouvé entre les syndicats et les patrons. Là non plus ce n'était pas évident», déclare l'avocat de la firme Vaillancourt et Guertin.

«Nous avons développé une formule pour régler les conflits par un processus de négociations et de conciliation. Nous réunissons les parties en présence directe pour arriver à trouver une solution qui peut avantager les deux côtés.»

«Il faut que la solution soit gagnante pour les deux parties, poursuit l'avocat. Nous voulons que les gens s'approprient la solution parce que ce sont eux qui l'ont trouvée.»

Jouer du coude

Me Roy, qui connaît chacune des règles du Code Morin, la bible de la procédure, «sur le bout de mes doigts» dit-il, sait qu'on peut faire avorter une assemblée. Il se trouve toujours quelques malins qui savent jouer du coude à travers les méandres de la procédure.

«Il y a des moyens pour prévenir cela, avertit-il. On peut le sentir venir. Ma volonté est de demeurer impartial. On compte aussi sur le contrôle collectif des participants.»

FAITS DIVERS

Arrêté avec une imitation d'arme à feu

Ascot - Des patrouilleurs de Metro Police Ascot-Lennoxville ont vécu dans la nuit de mardi à hier une situation démontrant une fois de plus l'urgence d'une loi interdisant la fabrication et la possession d'imitations d'arme à feu.

Vers 23 h 15, mardi, un interlocuteur anonyme a informé Metro Police qu'un individu au comportement étrange circulait dans la rue Sara, à Ascot, avec une arme à feu accrochée sur le devant de son pantalon.

Dans les minutes qui ont suivi, quatre policiers à bord de deux véhicules de patrouille ont envahi le secteur. Ils n'ont pas mis beaucoup de temps à repérer le suspect qui se tenait dans une cabine téléphonique, à proximité du dépanneur Provi-Soir, secteur Sara et Belvédère.

La combinaison arme à feu-promeneur-dépanneur ne disait rien de bon aux policiers.

Avec les précautions que commandait ce scénario, ils ont encerclé le suspect. Il fut arrêté et ont saisi l'arme en question.

Il s'agissait d'un pistolet à plombs de couleur noire dont l'aspect ressemblait à s'y méprendre à un revolver 9mm.

Quant au suspect, il s'agit d'un homme de 44 ans, d'Ascot, atteint de schizophrénie. Pour sa propre sécurité et celle du public, il a été incarcéré pour la balance de la nuit. Hier on devait examiner avec le procureur si une ou des accusations pouvaient être portées contre l'homme.

Il démolit deux voitures dans un accident

Sherbrooke - Un conducteur ivre, au statut d'étudiant, a démolit sa voiture et un véhicule stationnaire, rue Vimy, à Sherbrooke, dans la nuit de mardi à hier. Même si les deux véhicules sont considérés comme des pertes totales, l'automobiliste, âgé de 25 ans, de Sherbrooke, s'en est tiré indemne.

Quand fut venu le temps de régler la papiers, d'effectuer le constat, de vérifier les papiers d'identité, les policiers ont rapidement constaté que le jeune conducteur n'avait pas passé la veille à déguster un cocktail aux canneberges mais un breuvage nettement plus capiteux.

Non seulement, le conducteur cherchait-il ses papiers d'identité qu'il tenait déjà dans les mains, mais il chambranlait comme un roseau tourmenté par un zéphyr un peu trop entreprenant et il éprouvait de la difficulté à raconter les circonstances de cet accident survenu sur une rue paisible du quartier nord.

Des échantillons d'haleine de 180 et de 170 milligrammes d'alcool par 100 millilitres de sang en disaient plus long que toutes les explications du monde.

Des coussins gonflables tentants

Sherbrooke - Sans tomber dans l'exagération en qualifiant le phénomène de fléau, il n'en demeure pas moins que des individus semblent spécialisés dans le vol de coussins gonflables pour lequel semble exister un attrait évident.

Il y a quelques semaines, c'est d'une voiture Colt que les voleurs ont extirpé un coussin gonflable valant plus de 1000 \$.

Au cours de la dernière fin de semaine, le vol d'un véhicule Honda a été signalé à la Police municipale de Sherbrooke. La voiture a été retrouvée mais les coussins gonflables avaient disparu.

Voilà qu'hier un concessionnaire a rapporté aux policiers municipaux le vol de deux coussins gonflables dont était dotée une Ford Taurus; la valeur des coussins totalise quelque 1800 \$.

On parle de voleurs spécialisés car ils laissent très peu de traces de leurs méfaits.

Auto volée au coeur de Sherbrooke

Sherbrooke - Stationnée pour la matinée dans la rue des Grandes Fourches, au coeur du coeur de Sherbrooke, une voiture de l'année a été volée.

Son propriétaire l'avait immobilisée dans le parc de stationnement à 9 h 05.

À 12 h 50, la Pontiac Grand Am 1995, de couleur grise; quatre portières, n'y était plus. Sa valeur est de 18 600 \$.

LA LOTTO 6 / 49	2-5-9-14-44-46 (42)
L'EXTRA	050911
LA QUOTIDIENNE	948-9555

La Tribune

1950, rue Roy, Sherbrooke, Qué.,
Tél.: 564-5450, 511K 2X8

Téléphones:
Petites annonces: 564-0999
Publicité: 564-5450
Rédaction: 564-5454
Abonnements: 564-5466

Journal quotidien publié à Sherbrooke par Les Journaux Trans-Canada (1982) Inc. (division La Tribune)

Livraison à domicile:
— Camélot et camélot motorisés
Prix de vente suggéré incluant
T.P.S. payée sur le camélot.....\$3.43
Taux de vente du Québec.....22
Coût à l'abonné.....\$3.65

ENVOI DE PUBLICATION:
Enregistrement No 0529168

Abonnement par la poste au Canada, sauf endroits desservis par camélot et camélot motorisés.

TERRITOIRE IMMÉDIAT:
1 an \$255.00, TPS \$17.85, TVA \$17.74 = \$290.59
6 mois \$140.00, TPS \$ 9.80, TVA \$ 9.74 = \$159.54
3 mois \$ 80.00, TPS \$ 5.60, TVA \$ 5.56 = \$ 91.16
1 mois \$ 50.00, TPS \$ 3.50, TVA \$ 3.48 = \$ 56.98

HORS DE NOTRE TERRITOIRE IMMÉDIAT:
1 an \$310.00, TPS \$21.70, TVA \$21.56 = \$353.26
6 mois \$185.00, TPS \$12.95, TVA \$12.87 = \$210.82
3 mois \$110.00, TPS \$ 7.70, TVA \$ 7.65 = \$125.35
1 mois \$ 55.00, TPS \$ 3.85, TVA \$ 3.83 = \$ 62.68

AUX ÉTATS-UNIS ET AUTRES PAYS
1 an \$700.00, 6 MOIS \$410.00, 3 MOIS \$265.00, 1 MOIS \$130.00

«La Tribune» est sociétaire de la Presse canadienne, de l'Association des quotidiens de langue française, membre de l'Association des quotidiens du Canada, affiliée à l'Audit Bureau of Circulation ABC et à l'Union internationale de la presse catholique. Sources d'informations: Presse canadienne, Presse associée, Reuters, Agence France-Presse. Le service de photos fac-similées de la Presse canadienne et les agences officielles sont autorisées à reproduire les informations de La Tribune.

RÉSULTATS
Loto-Québec
Tirage du 95-05-24

1 ^{er} numéro		2 ^e numéro	
NUMÉROS	LOTS	NUMÉROS	LOTS
347753	10 000 \$	686804	10 000 \$
47753	1 000 \$	86804	1 000 \$
7753	100 \$	6804	100 \$
753	10 \$	804	10 \$
53	5 \$	04	5 \$
3 ^e numéro		4 ^e numéro	
NUMÉROS	LOTS	NUMÉROS	LOTS
34775	1 000 \$	68680	1 000 \$
3477	100 \$	6868	100 \$
347	10 \$	686	10 \$
34	5 \$	68	5 \$

Banco
Tirage du 95-05-24

2	5	10	15	16
20	22	26	28	39
40	41	42	44	47
53	56	57	60	65

TVA, le réseau des tirages de Loto-Québec
Les modalités d'encaissement des billets gagnants paraissent au verso des billets. En cas de disparité entre cette liste et la liste officielle, cette dernière a priorité.

Prévisions à long terme pour Sherbrooke

Source: Environnement Canada

Aujourd'hui	Cette nuit	Vendredi	Samedi	Dimanche
CIEL VARIABLE	CIEL VARIABLE (nuR)	CIEL VARIABLE	ENSOLEILLÉ	NUAGEUX
max 15	min 4	max 17	6/19	6/21

GOLF • BBQ • JARDINAGE • VOYAGE • VÉLO • RENOVATION • SPECTACLE • VOIE

Inquiet de la météo?

1900 451-4455
Nos météorologues à votre service
Frans applicables

Environnement Canada
La météo à la source

CAMPING • MÉTÉO-MONDE • FESTIVAL

INDEX

Arts:	C-5	Éditorial:	A-4
Bandes dessinées:	B-3	Info-jeunes:	D-6
Chez nous:	B-1	Messier en liberté:	B-3
Décès:	D-5	Petites annonces:	D-2
Économie:	B-4	Sports:	C-1

Actualité
en bref

Eastern Townships a un nouveau d.g.

Sherbrooke (MR) - Le successeur de M. Hugh Auger à la direction générale de la Commission scolaire Eastern Townships sera M. Walter Duszara.

M. Duszara possède une vaste expérience du système d'éducation au Québec: enseignement des sciences et des mathématiques au secondaire, formation du personnel auprès de la Commission des écoles catholiques de Montréal, spécialiste en éducation à la Direction des services éducatifs aux anglophones auprès du ministère de l'Éducation, comme responsable de la formation professionnelle.

A titre de directeur adjoint de la Direction des services éducatifs aux anglophones, au ministère, de 1988 à 1994, M. Duszara a acquis une bonne connaissance des besoins et des défis de l'éducation aux anglophones en milieu rural au Québec et, plus récemment, à titre de secrétaire auprès de la Commission de l'éducation en langue anglaise - la Commission Chambers - sur l'avenir de l'éducation aux anglophones du Québec.

M. Duszara sera à la Commission scolaire Eastern Townships, à Lennoxville, à compter d'aujourd'hui.



De la SSJB à RCMP

Sherbrooke (LT et PC) - C'était la Fête du drapeau hier au Québec, tel que décrété en 1984. C'est le 21 janvier 1948 que, par arrêté ministériel, le premier ministre Maurice Duplessis adoptait le fleurdelisé à croix blanche sur fond d'azur comme emblème officiel du Québec.

A cette occasion, le directeur général de la Société Saint-Jean-Baptiste de Sherbrooke, Marcel Bureau (à gauche), a remis au comptable Daniel Gamache un certificat d'hommage et de reconnaissance pour la comptabilité de la SSJB effectuée par la firme RCMP, puis un fleurdelisé au comptable Réal Létourneau, sous l'œil de la présidente de la SSJB de l'Estrie, Micheline Dupuis.

Aide juridique: des pressions?

Sherbrooke (JL) - Le Barreau de St-François fera le point aujourd'hui sur une résolution de son conseil suggérant aux avocats «de surseoir ce jour à toutes les activités devant les tribunaux».

Cette suggestion se situe dans le cadre des moyens de pression faits à travers le Québec pour convaincre le ministre de la Justice de ne pas faire adopter à toute vapeur le projet de loi modifiant la loi sur l'aide juridique et de tenir une consultation sur le sujet.

Une session d'étude et d'information aura lieu demain à la section de Thetford du Barreau d'Arthabaska.

Le bâtonnier de St-François, Me Frank Barnard, considère que ce projet de loi coupe de façon dramatique des services juridiques qui sont essentiels aux personnes les plus pauvres de notre société et ce, sous le couvert d'une augmentation des critères d'admissibilité.

Nouveau plan de gestion des déchets

Sherbrooke (MR) - Le ministre de l'Environnement et de la Faune, Jacques Brassard, rendra bientôt public un document qui comprendra un nouveau plan pour la gestion intégrée des déchets.

C'est ce qu'il a annoncé lors d'un colloque sur la gestion des boues d'épuration organisé par le groupe STOPER (Stratégies d'optimisation d'écosystèmes régionaux), un groupe de recherche de l'Université de Sherbrooke, dans le cadre du 63e congrès de l'ACFAS, l'Association canadienne-française pour l'avancement des sciences, qui attire cette semaine quelque 3000 participants à l'Université du Québec à Chicoutimi.

Le document en préparation prévoit, selon M. Brassard, une délégation accrue aux organismes, municipalités et MRC.

Le groupe STOPER élabore un système qui aidera les décideurs de la région à choisir les meilleures stratégies pour gérer les déchets. Ce système intégrera tous les aspects de la problématique: social, écologique, économique, politique, technologique, sanitaire et autres.

Le groupe de recherche compte quelque 25 professeurs de l'Université de Sherbrooke, autant d'étudiants de 2e et 3e cycles, ainsi que quatre associés de recherche.

Le stationnement Webster sera refait

□ Québec et Ottawa verseront chacun 333 333 \$ pour la structure à étages du centre-ville de Sherbrooke

Pierre-Yvon BÉGIN et Michel RONDEAU
Sherbrooke

La Ville de Sherbrooke pourra aller de l'avant avec son projet de réfection du stationnement à étages Webster au centre-ville.

Le ministre des Affaires municipales du Québec, Guy Chevette, a profité de son intervention devant l'Association des directeurs généraux du Québec réunis en congrès à Sherbrooke, pour donner le feu vert au projet dans le cadre du volet 3 des Travaux d'infrastructure Canada-Québec (TICQ).

Les gouvernements fédéral et provincial injecteront chacun une somme de 333 333 \$ dans le projet, laissant à la municipalité le soin de financer le dernier tiers de ce projet évalué à 1 million \$. Les ingénieurs devront revenir à leur table à dessin puisqu'à l'origine, la Ville de Sher-

brooke s'attendait à recevoir près de 800 000 \$ en subvention tandis que les coûts de réfection étaient évalués à 1,2 million \$.

Et la passerelle de l'Université?

Le ministre Chevette avait cependant de moins bonnes nouvelles pour le projet de construction d'une passerelle à l'Université de Sherbrooke. Évaluée à 1 million \$ et requise pour la présentation des Jeux du Québec, cette structure constitue une plate-forme de démonstration pour le Centre des bétons haute-performance de l'Université.

Guy Chevette admet que la décision n'est pas encore arrêtée et qu'il n'a pas en main les fonds nécessaires pour financer le projet de passerelle.

Le maire de Sherbrooke, Jean Perrault, se dit heureux de la décision ministérielle de financer la réfection du stationnement Webster, promettant de trouver d'autres



Guy Chevette, ministre des Affaires municipales du Québec.

moyens pour permettre la construction de la passerelle.

«On ne lâchera pas, promet-il. Il faut cette passerelle comme fenêtre technologique. Les nouveaux bétons permettraient d'éviter l'utilisation de l'acier ce qui sauverait des sommes astronomiques.»

Stationnement

Érigé en 1959, le stationnement à étages Webster se trouve dans un état de détérioration avancé sous l'action des cycles de gel et de dégel. De nouvelles technologies seront également expérimentées dans le cadre de cette réfection.

Le Centre des réseaux d'excellence des bétons haute performance sera également mis à contribution puisque ce béton sera mis à l'essai à titre de matériau de réparation mince.

«On pourra bénéficier de cette expérience, confiera le ministre, pour la réfection des ponts et via-

dues. On fait beaucoup de réfections sur une base quinquennale. Qu'on pense seulement à l'autoroute Métropolitain à Montréal.»

Le conseiller du district du centre-ville, M. Serge Paquin, s'est réjoui de la subvention, car, dit-il, sans cette aide, la Ville aurait dû procéder toute seule à la réfection du stationnement. «Le stationnement a vraiment besoin d'une intervention. Il faut procéder à la réfection des colonnes et des dalles au sol. Le montant de la subvention représente donc une économie équivalente pour les citoyens de Sherbrooke.»

M. Paquin pointe le fait que la réfection se fera à partir de l'expertise du Centre des réseaux d'excellence des bétons à haute performance de l'Université de Sherbrooke.

S'il y a installation d'un éclairage accru, comme le demandent plusieurs citoyens, ce sera à partir d'une autre budget, ajoute-t-il.

Discussions sur la décentralisation

«Tout est sur la table», assure Guy Chevette

Sherbrooke (PYB)

Pour le ministre des Affaires municipales du Québec, Guy Chevette, «tout est sur la table» dans les discussions engagées avec les représentants des deux associations de municipalités pour la décentralisation des pouvoirs.

Invité à prendre la parole devant les membres de l'Association des directeurs généraux des municipalités du Québec, réunis en congrès à Sherbrooke jusqu'à samedi, le ministre dit être emballé par la décentralisation des responsabilités.

À son avis, la décentralisation c'est le véritable défi des années

2000, l'assise même d'un nouveau projet de société, un grand chantier.

«C'est l'occasion pour les communautés de ce coin de pays de se prendre en main, déclare-t-il. C'est aussi la fin du mur à mur, de l'état providence.»

Le ministre reconnaît que les citoyens en ont ras-le-bol des taxes et qu'on ne peut plus pelleter les responsabilités d'un palier de gouvernement à un autre.

D'entrée de jeu, Guy Chevette a pris soin de répliquer au directeur général de la Ville de Sherbrooke, Jean-Claude Boucher, qui s'inquiétait dans l'édition de La Tribune d'hier, des ressources financières mises à la disposition des municipalités pour assumer de nouveaux pouvoirs.

«Il n'y aura pas de transfert de responsabilités, sans un transfert d'argent», de répéter Guy Chevette, déclarant que la méthode reste à définir. Points d'impôt, retour sur la taxe de vente ou tenants lieu de taxe à 100%, la formule demeure à trouver.

Le ministre indique qu'il est prêt à faire une proposition sur le partage des responsabilités au monde municipal, ce qui devrait normalement se faire avant la fin de l'été.

Il précise que les discussions au sein de quatre comités créés en décembre dernier entre les municipalités et Québec afin d'identifier les pouvoirs à partager, progressent rondement. Il pense toutefois que le contenu est insuffisant dans une

perspective où l'on désire rapprocher les gens et gérer à moindre coût.

«Je suis prêt à faire une proposition mais pas à patauger dans les structures», de prévenir le ministre confirmant ainsi sa volonté de laisser aux municipalités le soin de choisir leur façon d'administrer ces nouvelles responsabilités.

Le ministre souligne aussi que le nombre élevé de municipalités Québec, 1447 comparativement à 600 en Ontario, constitue toujours un frein important à tout effort de décentralisation.

Au sujet des problèmes financiers vécus par les villes-centres comme Sherbrooke, Guy Chevette convient qu'il faut revoir le pacte fiscal, sous peine de les voir tomber

en ruines.

«Il faut venir en aide aux villes-centres, dit-il, cela s'impose. L'agglomération doit leur reconnaître une fiscalité particulière. Ce n'est pas en taxant les municipalités de la couronne qu'on y parviendra.»

A une question du maire de Sherbrooke, Jean Perrault, qui s'inquiète de l'après loi 102 limitant les hausses de salaire, Guy Chevette se dit en faveur du rétablissement des règles normales de travail pour le secteur public.

«J'irais jusqu'à donner le droit de grève aux policiers», de confier le ministre, indiquant que la moyenne salariale des employés de villes de plus de 25 000 habitants, dépassait de 27,8 % celle des fonctionnaires de l'État.

Le Service d'aide aux Néo-Canadiens présente son 24e Buffet des Nations

Le tour du monde en 44 tablées

Steve BERGERON Sherbrooke

«**B**om appetite!» C'est en ces mots portugais, prononcés avec l'accent brésilien, que Nancy Jollez accueillera à sa table les convives du 24e Buffet des Nations, ce samedi 27 mai, au Centre d'activité physique (CAP) du Collège de Sherbrooke.

Et elle ne sera pas la seule à souhaiter bon appétit lors de cette activité traditionnelle du Service d'aide aux Néo-Canadiens (SANC). Que non! Au moins 250 bénévoles, pour la grande majorité des Néo-Canadiens, feront découvrir les spécialités de 44 pays aux invités.

«Le Buffet des Nations est une activité de financement du SANC, mais c'est surtout une occasion pour les Estriens de découvrir le nombre impressionnant d'ethnies dans la région, d'en apprendre encore plus sur les pays de leurs concitoyens immigrants et de favoriser le rapprochement interculturel», ont expliqué Linda Dion et Hélène Jacob, vice-présidente et directrice du SANC.

Une couleur, quatre pays

Cette année, le SANC a sollicité un habitué du Buffet pour assumer la présidence d'honneur, en l'occurrence le maire de Sherbrooke Jean Perrault, ancien directeur du CAP.



Le maire de Sherbrooke, Jean Perrault, président d'honneur du 24e Buffet des Nations, s'est offert un petit avant-goût du menu, qui comportera des spécialités de 44 pays différents. En sa compagnie, ce sont Nancy Jollez, responsable de la table brésilienne, et Hélène Jacob, directrice du Service d'aide aux Néo-Canadiens. Le Buffet se tient samedi, dès 19 h, au Centre d'activité physique du Collège de Sherbrooke.

«Trente-cinq dollars, c'est bien peu pour un voyage autour du monde», a fait valoir ce dernier, en soulignant les oeuvres du SANC.

Chaque billet a une couleur correspondant à un groupe de quatre pays. Par exemple, le billet fuchsia donne accès aux tables canadienne,

maliennne, allemande et argentine. Il y a onze couleurs en tout. «A chaque table, les invités ont droit à un quart de portion de l'entrée, du plat

de résistance et du dessert. Mais ce sont de grosses portions. Mieux vaut ne pas avoir mangé avant», avertit Hélène Jacob.

«D'habitude, pendant le souper, les gens font des échanges de billet pour goûter au plus grand nombre de mets», confie le maire Perrault.

Cette année, deux pays font une première apparition au menu du Buffet: le Bangladesh et le Burkina Faso.

Pour Nancy Jollez, il s'agit d'une troisième expérience comme bénévole au Buffet. En 1992, elle s'est aperçue qu'il n'y avait pas de table du Brésil, son pays d'origine. Elle s'est alors offerte.

«Pour moi, le souper est une activité de plaisir, et aussi de fidélité. J'aime être derrière la table, pour servir, mais surtout pour répondre aux questions des gens sur le pays, la langue...»

Pour le 24e buffet, Nancy Jollez a préparé des spécialités de la région de Bahia. «La cuisine brésilienne contient beaucoup de fruits», précise-t-elle. Elle a dû toutefois adapter ses plats aux bouches québécoises. «Je mets la sauce piquante à part, en prévenant les gens qu'elle est très forte. Mais il y en a qui aiment ça.»

Le souper se terminera par un spectacle de danses africaines et birmanes, puis par une soirée dansante. Il reste une centaine de billets, qu'on peut se procurer en communiquant avec le SANC.

Première séance de la Commission de consultation de Sherbrooke

Un meilleur éclairage réclamé au centre-ville

Michel RONDEAU Sherbrooke

La première séance de la Commission de consultation et d'audience de la Ville de Sherbrooke présidée par le conseiller Camille Fortier a suscité l'intérêt d'une trentaine de personnes hier soir à l'hôtel de ville et certaines suggestions des citoyens pourraient peut-être même être appliquées.

La séance portait sur la sécurité au centre-ville.

Si la présence de caméras au centre-ville ne fait pas l'unanimité, l'éclairage des rues, des ruelles et des stationnements, elle, rallie plusieurs des intervenants d'hier soir.

Une suggestion de Mme Ginette Paiement, du groupe «Aux portes des cités sûres», qui s'intéresse au sujet de la sécurité à Sherbrooke depuis quelques années déjà, a attiré l'attention, en particulier du conseiller Serge Paquin, du district du centre-ville.

Mal éclairées

Mme Paiement, qui, avec un groupe de personnes, a visité le centre-ville la fin de semaine dernière, a constaté que les ruelles étaient mal éclairées et que les arrières-cours des bars pouvaient représenter du danger pour les femmes, puisque dans certains cas, un agresseur pouvait les tirer de l'arrière-cour à la ruelle facilement.

Mme Paiement a suggéré qu'on l'on fasse clôturer et éclairer ces arrières-cours, ce qui a fait pointer l'oreille des représentants municipaux présents. Serge Paquin, qui s'est adressé au public, à la fin de l'audience, a même qualifié d'intéressante cette suggestion.

La majorité des gens apprécie les patrouilles spéciales de 2h30 à 4h30 des policiers le matin au centre-ville, ainsi que les policiers qui arpentent à pied le centre-ville et les enquêteurs présents dans les bars.

Par contre, plusieurs



Serge Paquin

des limites de la convention collective des policiers.

Tout en soulignant que «l'augmentation de la visibilité policière par des factionnaires et des patrouilles représente une mesure adéquate», cette visibilité pourrait être «jumelée à la présence d'agents de sécurité privés jusqu'à 5 heures du

matin. Une expérience-pilote pourrait être ainsi conduite jusqu'au 15 octobre et être évaluée, dit-il, à l'automne. Les résultats devraient faire l'objet de nouvelles audiences publiques. Selon lui, l'installation de caméras ne devrait survenir qu'en dernier recours.

Mais les organismes n'étaient pas majoritaires à prendre la parole hier soir. Une citoyenne, notant que les immeubles placardés de la rue Wellington Nord n'inspirent pas un sentiment de sécurité, a suggéré que la Ville voie à imposer aux propriétaires des règles selon lesquelles les immeubles vides conservent quand même un aspect plus rassurant.

Trop de maisons de chambre?

Le tissu social du centre-ville est aussi considéré de moins en moins rassurant. Les démunis, les mendiants, les sans-abri, les malades des institutions, les punks, les motards, les flâneurs et les vagabonds ont été tour à tour identifiés comme sources d'inquiétude pour la population.

Un projet est dans l'air, en tout cas face à certains de ces groupes qui logent dans des maisons de chambre du centre-ville. La Ville songe à modifier le zonage pour qu'il n'y ait plus de maisons de chambre au centre-ville, a signalé le conseiller Serge Paquin.

Il y a eu 11 intervenants au total, sur la trentaine de personnes présentes et le président de la Commission de consultation, Camille Fortier, s'est dit emballé.

«Il ne faut pas s'attendre à des décisions immédiates, a-t-il expliqué, mais il y aura rapport au conseil municipal et copie du rapport sera envoyée aux participants de cette consultation.»

M. Fortier s'est réjoui de ce que les gens ont pu s'exprimer librement et que les interventions se sont faites de façon positive.

Les participants ont aussi félicité la Ville pour cette initiative.

Éditorial

Parizeau et les journaux

Puisque Jacques Parizeau a pris la peine de revenir quelques fois à la charge en peu de temps, il faut croire qu'il est sérieux et déterminé: il faudrait donc s'attendre à ce que son gouvernement intervienne dans le secteur de la presse écrite. Le premier ministre se dit en effet hautement préoccupé par la concentration.



Roch Bilodeau

Il est bel et bien vrai que trois groupes se partagent la presque totalité des quotidiens québécois: Power Corporation, Quebecor et Hollinger. Mais peut-on parler pour autant de concentration? Et surtout, en parlant à la manière de M. Parizeau, c'est-à-dire en y voyant un problème d'une «grande acuité»?

Non, ce n'est pas sérieux.

Le Québec compte une dizaine de quotidiens, dont quatre à Montréal seulement. Chacun d'eux traite l'actualité à sa façon en fonction de sa vision de l'information et du contexte dans lequel il évolue. *La Tribune*, par exemple, a d'abord et avant tout une vocation régionale, dans une communauté particulière et unique. Ses liens avec *La Presse* et les autres journaux de Power Corporation sont réels mais elle possède sa propre personnalité et ses propres objectifs qui ont bien peu à voir avec la réalité d'un journal à vocation nationale, notamment.

C'est simplement un exemple parmi d'autres. Sauf peut-être pour *Le Journal de Montréal* et son frère de Québec qui sont de facture presque identique, les quotidiens québécois se distinguent tous passablement les uns des autres et offrent une excellente diversité pour une société de sept millions d'habitants. Il faut évidemment ajouter à cela toutes les autres sources d'information, revues, télé, radio.

Le raisonnement s'applique également au nombre de propriétaires. Trois groupes de presse écrite pour notre population, c'est plus que dans beaucoup de coins du monde. C'est ainsi que les Montréalais profitent d'autant de quotidiens que les New-Yorkais.

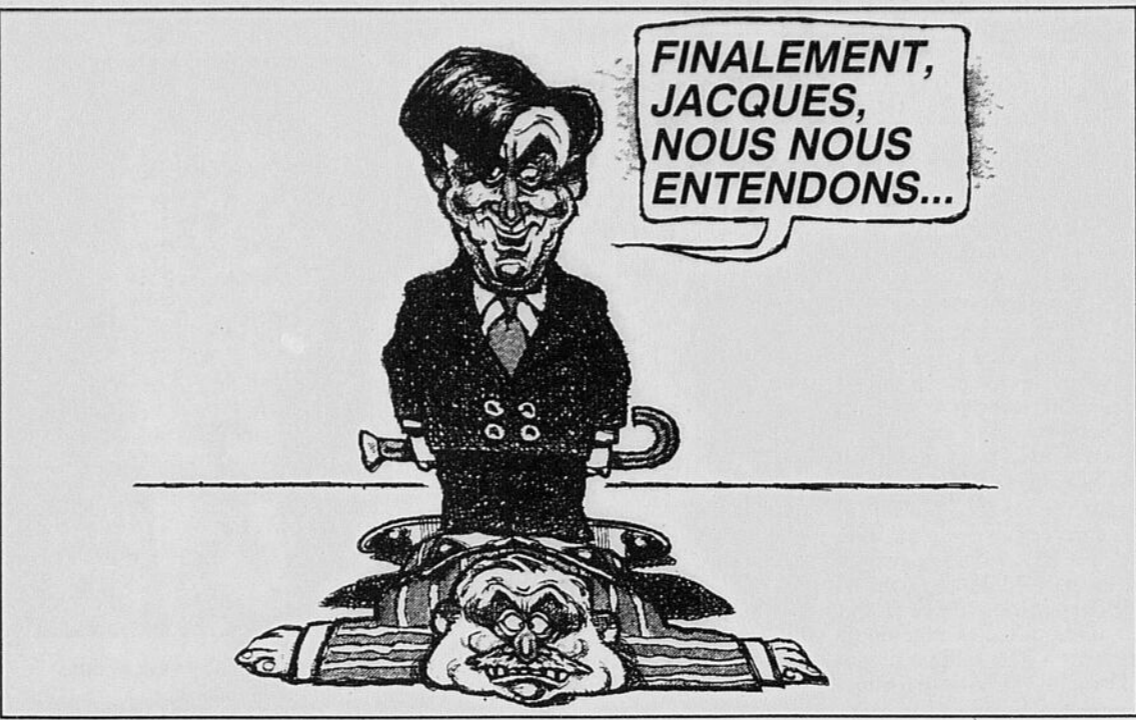
Jacques Parizeau soulève donc un faux problème. Mais, plus grave, la réalisation de ses menaces voilées pourrait signifier la disparition des quotidiens régionaux comme *La Tribune*, et donc une perte nette et dramatique pour des communautés entières.

En effet, l'existence de grands réseaux n'a rien d'un hasard. Comme dans tout autre secteur, la presse écrite doit absolument compter sur les économies d'échelle et la rationalisation des ressources pour se maintenir. Les groupements permettent entre autres de supporter l'un ou l'autre des éléments en temps difficiles. Sans cette union, les premiers menacés seraient bien sûr les plus fragiles.

Voilà donc ce que ça signifie: en prétendant régler le soi-disant problème de la concentration, Jacques Parizeau risquerait fort de priver l'Estrie et bien d'autres régions de leur unique quotidien. Du joli!

Et pourquoi tout ça? Parce que le premier ministre se préoccupe sincèrement de la qualité de l'information? Ou parce qu'il est frustré par les déboires de son option et qu'il s'est trouvé des coupables?

C'est triste de voir que M. Parizeau en est rendu là. Triste et extrêmement inquiétant pour la démocratie québécoise.



TRIBUNE LIBRE

La croissance, un mythe tenace

«Le Canada connaîtra cette année la plus forte croissance économique des pays du monde industrialisé», selon la prédiction du FMI rapportée dans votre édition du 24 avril. Ce 4,3 pour cent de croissance (jusqu'à présent en 1995) nous est présenté comme ce qu'il est en apparence: une bonne nouvelle. La plupart d'entre nous croyons en effet qu'il se traduira par le soulagement de la misère économique dont souffrent un nombre grandissant de nos concitoyens.

Cependant, au fil des ans, je suis devenu quelque peu sceptique quant à la prétendue relation entre hausse des indices économiques et aide réelle aux pauvres. Même le FMI reconnaît qu'il est probable

que le chômage demeure élevé». Sans parler de l'augmentation de la pauvreté, du nombre de sans-abri et de la dette nationale, et ce depuis plusieurs années. A moins d'une réorientation de nos priorités, j'ai peu d'espoir que nous utilisions mieux que dans le passé la croissance économique actuelle.

D'un côté, les six plus grandes banques canadiennes déclarent pour 1994 des profits records de plus de 4 milliards \$. De l'autre, 112 000 personnes au Québec basculent la même année dans le camp de survie de l'aide sociale. Avec un écart aussi extraordinaire, on est en droit de se demander si la croissance économique ne profite qu'à une minorité déjà riche qui désire s'en-

richir davantage. À mon avis, le problème fondamental, c'est l'avidité.

Mais alors, quelle est la solution? Certains commencent à parler d'économie stable, pour remplacer l'économie de croissance. Dans une économie stable, on satisfait les besoins de tous - et non nos désirs ou notre avidité. Il nous faudrait donc accepter de vivre plus simplement, afin que tous aient l'essentiel. «Il y a suffisamment dans le monde pour satisfaire les besoins de tous, mais pas pour satisfaire l'avidité de tous» (Gandhi). Le troisième ski-doo n'est peut-être pas essentiel...

Michel Bury
Sherbrooke

Festival des harmonies: bravo!

Des villes, des villages et des campagnes, de partout ils sont venus ces 7000 jeunes pour nous envahir en jeans, en shorts et en espadrilles! Armés d'un instrument à vent, ils nous ont conquis en lançant dans l'espace sherbrookoïse des sons gravides d'une mélodie. Ah! Qu'ils étaient beaux à voir et à entendre ces milliers de flûtistes, trompettistes, clarinettes, saxophonistes qui, faisant face à la musique, refoulaient le trac, la peur et ceux qui les jugeaient pour montrer leur savoir-faire. Qu'ils étaient beaux à voir et à entendre sous le chapiteau fraternisant après le combat, grisés par une musique de jazz qu'eux-mêmes créaient. «Il n'y a qu'au Québec qu'un tel «happening» peut se réaliser», m'a glissé à l'oreille un visiteur d'outre-frontière! Que j'étais fier.

Trop facilement, nous oublions que nous vivons dans un océan acoustique comme un poisson dans l'eau, et les ondes du Festival ne sont pas mortes avec le dernier coup de cymbale, car rien ne se perd dans cet univers. S'il y a des sons qui écorchent les oreilles et qui ne donnent que du désert, il y en a d'autres qui sont ondes de vie. Elles ne peuvent que semer la vie! En quittant l'enceinte de leurs ébats, j'avais confiance en l'avenir.

J'ai connu le temps de Woodstock, celui du Festival des Cantons, j'ai arpenté les rues de Montréal durant le Festival de jazz, mais jamais je n'ai pris un tel bain de santé morale, de bonne humeur, de créativité que lors de ce Festival des Harmonies. Aujourd'hui, même s'ils nous ont quittés, ils sont encore parmi nous nos en-

vahisseurs puisque durant ces quatre jours, le campus de l'Université respirait la joie à plein poumons, et les jeunes nous ont légué cette joie de vivre. Mille braves aux nombreux organisateurs, bénévoles, commanditaires qui, chaque année, mettent Sherbrooke sur la carte du monde. Ils contribuent à dépolluer le monde des sons!

Guy DeGagné
Sherbrooke

NDLR: La chronique de Gilles Dallaire «85 ans... ensemble» qui porte sur les 85 années de *La Tribune* fait relâche. Elle reviendra la semaine prochaine.

Éric Paul-Hus
Drummondville

OPINIONS

Le budget Campeau suscite des réactions passionnées

Un budget bonbon qui fait fi des priorités

C'est n'est plus une question de séparatiste et de fédéraliste, c'est une question de génération. Le gouvernement Parizeau hypothèque l'avenir des jeunes en reportant à plus tard ses priorités de redressement de l'économie et en déposant le budget «le plus bonbon» depuis l'ère Duplessis lorsque l'on obtenait notre «petit bout d'asphalte» si on votait Union Nationale.

Le budget Campeau nous jette de la poudre aux yeux en tentant de nous faire croire qu'il est rigoureux et qu'il permet de réduire notre dette et notre déficit. En effet, non seulement il se fie à une possible croissance de l'économie québécoise de 3,3% alors que l'an dernier elle n'atteignait que 3% (par ailleurs, les autres provinces ont indiqué dans leur budget une croissance de 1% seulement), et à une réduction du marché noir qui pourrait rapporter 521 millions, ce qui relève plutôt du rêve que de la réalité, mais encore il ne contient aucune réduction des dépenses pour cette année. Clairement, la priorité du gouvernement Parizeau n'est pas de réduire le déficit et la dette. Leur seule motivation repose plutôt sur leur unique désir de gagner le référendum auquel 60% de la population a déjà répondu non.

En fait, les «solutions Parizeau» aux maux économiques du Québec révèlent le véritable agenda de ce gouvernement: une vision étatiste qui est l'antipathie du progrès économique. L'exemple le plus frappant est le nouveau programme Impact Jeunesse. Le gouvernement pense qu'en créant une nouvelle bureaucratie, dotée de 3 000 000 \$ de nos impôts, il sera possible de réintégrer 200 jeunes assistés sociaux au marché du travail. Du même coup, le gouvernement coupe plusieurs crédits d'impôts aux entreprises privées qui sont les principaux employeurs potentiels de ces mêmes jeunes.

Ce gouvernement ne comprend pas les jeunes. Ce que nous revendiquons, ce n'est pas de la bureaucratie, c'est de l'opportunité.

Enfin, le gouvernement se couvre en plus de ridicule en blâmant le fédéral pour son inhabilité à régler les problèmes économiques du Québec. Pourtant, l'Alberta, la Saskatchewan, le Nouveau-Brunswick et même Terre-Neuve, ont réussi à équilibrer leur budget avec les mêmes «contraintes».

L'autre façon de gouverner constitue-t-elle à hypothéquer l'avenir des jeunes du Québec? Constitue-t-elle à blâmer les autres pour nos problèmes?

M. Parizeau, la réponse de notre génération est simple et très claire: non.

Nicolas Lemay
Sherbrooke

Acceptable et honnête

Contrairement aux deux éditoriaux sur le sujet publiés dans les 10 et 12 mai qui qualifiaient d'échec et de méprisant le dernier budget du Québec présenté par M. Campeau au nom du Gouvernement du Québec, j'estime que ce budget est acceptable et honnête.

Acceptable parce que:

- 1) Il réduit du tiers le déficit des opérations courantes dès la première année.
- 2) Confirme le gel des dépenses annoncé antérieurement par la Présidence du Conseil du Trésor, ce qui correspond en réalité à des coupures de 1,3 milliards, soit l'augmentation prévue des dépenses si rien n'avait été fait.
- 3) Ne contient aucune hausse de taxe (exception faite des fumeurs... un peu volontaires), ni nouvelle taxe directe ou indirecte pour les particuliers.
- 4) S'engage à resserrer les contrôles et les vérifications, de façon à ce que l'État recueille ce qui lui est dû (aux citoyens).
- 5) Harmonise la TVQ à la TPS, simplifiant la comptabilité des entreprises et leur permettant de réaliser des économies substantielles en main d'oeuvre et en matériel (300 millions/an).
- 6) Augmente ses revenus en allant chercher auprès des grandes entreprises qui sont capables de payer une surtaxe sur le capital de 0,08% en plus d'une surtaxe de 0,56 cents du cent dollars de paie pour les soins de la santé, pour l'employeur seulement.
- 7) Plusieurs mesures consolidant l'emploi et la création d'emploi par la mise sur pieds d'un fonds de Solidarité CSN, l'augmentation du plafond des SPEC et la création de fonds régionaux de capital de risque, etc.

Honnête:

- a) parce qu'il donne l'heure juste non seulement pour l'année en cours mais pour les 2 prochaines, précisant qu'il y aura des coupures additionnelles de dépenses de 500 millions l'an prochain et l'année suivante.
 - b) Nous prévient qu'il devra augmenter la TVQ à 7,5% à compter du 1/7/96 pour compenser la diminution des transferts fédéraux de 900 millions en 96-97 et de plus de 2 milliards en 97-98, suite au dernier Budget Fédéral présenté par M. Martin en février.
 - c) N'a pas multiplié les cadeaux à l'approche du référendum, comme l'avait fait son prédécesseur, M. Bourbeau à la veille des élections générales l'an dernier.
 - d) N'a pas imposé de charges additionnelles aux municipalités en ne leur remettant pas les argentés pour offrir les services comme l'avait fait M. Ryan.
- Je pourrais continuer de commenter plusieurs autres aspects de ce pre-

mier budget Campeau, mais je me limiterai à dire que l'exemple du Fédéral que vous citez comme ayant commencé son ménage financier n'est pas très convaincant, car le déficit fédéral sera encore 38 milliards à la fin de la présente année et que l'essentiel de la réduction se fera au cours des deux prochaines années en réduisant considérablement les transferts aux provinces.

Mario Thériault

On plane!..

Sous l'ombre de la queue d'une croissance économique quelconque se profilait à l'horizon printanier, elle vient de s'élever en bulles mystico-référendaires. Il s'agit de se débarrasser au plus tôt du programme libéral de réduction des dépenses: l'incendie s'éteindra bien tout seul, sans sirènes ni pompiers. Suffit de faire le mort (ou l'imbécile!) 8% de taxe provinciale en janvier et un déficit déborderait largement les 6 milliards: voilà la réponse aux interrogations fumeuses! Avis à M. Daniel Johnson. Ce budget des fous n'annonce pas de référendum à venir: IL EST LE RÉFÉRENDUM. «Adieu contrôles, problèmes, coupures, dettes! Aujourd'hui, on plane!» Le subtil ministre des Finances menace charitativement sa clientèle: «Consommez, dépenses, investissez jusqu'au trognon tout ce que les asticots fiscaux ne vous ont pas encore extorqué, sinon ce sera l'indépendance (ou la faillite générale!)»

Quand j'entends des rengaines comme «préservation du patrimoine religieux» ou «crédits à la prospection minière au nord de Schefferville», je m'indigne que Maurice Duplessis n'ait pas encore été canonisé!

Toujours la même idéologie nationale-écrite descendant de 1792: préserver (à crédit) notre langue (qui ne nous sert qu'à râler), notre religion (à ronfler) et nos institutions (rongées par les vers!) Mes chers pseudo-séparatistes, on est en train d'en crever de votre survivance fantomatique déficitaire: un troupeau de moutons qui s'entre-dévoient depuis deux siècles!

Dans leur jargon, souveraineté ou association, c'est comme le pendule de l'Enfer. Toujours jamais!

Clément Roy
Asbestos

ADMINISTRATION

Raymond Tardif
Président et éditeur

RÉDACTION

Jean-Guy Farah
Vice-président
Finances et administration

JACQUES PRONOVOST

Jacques Pronovost
Rédacteur en chef

STÉPHANE LAVALLÉE

Stéphane Lavallée
Directeur de l'information

PUBLICITÉ

François Fouquet
Directeur

ALAIN LECLERC

Alain LeClerc
Jocelyn Godbout
Adjoints au directeur

PRODUCTION

Daniel Gauthier
Directeur

ANDRÉ ROBARGE

André Robarge
Contrôleur et
adjoint au directeur

COMPTABILITÉ

André Corriveau
Contrôleur

TIRAGE

Julienne Poulin
Gerante du crédit

PIERRE DUBOIS

Pierre Dubois
Directeur

ANDRÉ CUSTEAU

André Custeau
Adjoint au directeur

«Jocus» a permis de saisir plus de 2000 appareils

Sherbrooke (psj)

Amorcée le 9 mai, l'opération «Jocus» initiée par la Régie des alcools, des courses et des jeux puis exécutée par les corps policiers, afin de vérifier l'immatriculation des jeux et des appareils d'amusement, a entraîné dans son sillage la saisie de plus de 2000 appareils de toutes sortes.

Ces appareils ont été entreposés à 11 endroits sur le territoire de la province de Québec.

En Estrie, la SQ a effectué 228 visites et dans 88 endroits, elle a saisi 255 appareils.

Rappelons qu'au tout début de l'opération, on saisissait tous les appareils non immatriculés et les vidéopokers.

Or un jugement tout chaud d'un juge de la Cour supérieure du district de Saint-François interdit à la SQ de saisir sans mandat les appareils vidéo.

Le jugement ne vient donc pas paralyser l'opération «Jocus» mais précise que le vidéopoker ne doit pas être saisi à vue.

Pour en revenir à «Jocus», les conséquences de cette opération ont provoqué un achalandage important au bureau de la Régie qui a ressenti le besoin d'informer les gens sur la façon de récupérer les appareils saisis ou sur la manière de régulariser leurs dossiers avant

que les policiers ne fassent une halte dans leurs établissements.

C'est pourquoi on a suspendu toute démarche «Jocus» depuis le 18 mai afin de donner une chance aux propriétaires de régulariser leurs dossiers ou encore d'éviter la saisie en immatriculant les jeux et appareils d'amusement.

Pour récupérer les jeux et les appareils d'amusement, il faut dans un premier temps s'adresser au bureau de la Régie, 2055 rue Peel, 6e étage, du lundi au vendredi, entre 8 h 30 et 12 h, entre 13 h et 16 h. On peut également composer le 1-800-363-0320 ou (514) 873-5180 afin de prendre un rendez-vous en dehors de ces heures.

Les propriétaires des jeux et appareils saisis devront aussi payer les droits d'immatriculation de l'année courante et ceux des années antérieures qui n'auraient pas été payés et apporter avec eux le registre à jour de leurs jeux et appareils d'amusement.

Une fois les dossiers régularisés, ils pourront se présenter aux entrepôts indiqués ou leur seront remis les jeux et appareils d'amusement sur lesquels les vignettes auront été apposées.

Tous les jeux et appareils saisis dans le cours de l'opération font l'objet d'une vérification technique par le laboratoire de la Direction des expertises judiciaires relevant du ministre de la Sécurité publique.

Des injonctions contre des doyens?

Le SPPUS dénonce ceux qui tentent de passer par dessus la tête du syndicat

Gilles FISETTE Sherbrooke

Les démarches effectuées par chaque faculté pour réduire les dépenses de l'Université de Sherbrooke prendraient en certains endroits des tournures si radicales que le Syndicat des professeurs et professeurs (SPPUS) étudie présentement la possibilité de faire signifier des injonctions à au moins deux doyens.

Le SPPUS dénonce en effet «au moins deux doyens» qui, pour parvenir à leurs fins, ne craindraient pas de passer par dessus la tête du syndicat et de bousculer des gens.

Dans une lettre expédiée à tous les membres ainsi qu'au recteur, Pierre Reid, au vice-recteur au personnel et aux étudiants, Trefflé Michaud, et à tous les doyens et directeurs, le SPPUS déclare que «les pressions qui sont actuellement exercées sur certains membres du SPPUS sont tout à fait inacceptables». Il rappelle l'existence de l'article de la convention collective qui stipule que le syndicat est l'unique agent négociateur et le seul représentant des professeurs couverts par le certificat d'accréditation du SPPUS.

C'est pourquoi, écrit le nouveau président du syndicat, Me Jacques Anctil, le comité exécutif du syndicat a demandé à ses conseillers juridiques leur avis sur deux possibilités de riposte. Le syndicat étudie ainsi la possibilité de faire signifier des injonctions «afin que cesse le harcèlement de la part d'au moins deux doyens qui chercheraient, parfois par chantage, à obtenir de leurs pro-

fesseurs et professeurs une réduction salariale, une augmentation de la charge, une retraite anticipée ou d'autres modifications à la convention collective».

Le syndicat demande également à ses conseillers juridiques d'étudier «la possibilité, dans l'hypothèse où des professeurs ou des professeurs auraient subi un préjudice suite aux attitudes précédemment décrites, d'intenter des procédures en dommages et en annulation d'entente».

Le SPPUS demande à ses membres d'être vigilants et de rapporter tous les cas de contrevention à la convention collective.

«Le monde est paniqué devant ce qui se passe. Il fallait réagir»,

commente M. Anctil, joint par téléphone.

Il a refusé d'identifier les deux doyens en question. Toutefois, selon une note de service dont La Tribune a obtenu copie, l'un d'eux pourrait être le doyen des Sciences, Pierre Yves Leduc. Dans sa note, ce doyen a demandé à tous les directeurs de département de rencontrer les assemblées de professeurs et d'obtenir leur appui aux mesures préconisées par la faculté, soit une réduction de salaire de 3 pour cent et une réduction de 50 pour cent des enveloppes d'éducation continue, deux sujets couverts par la convention collective conclue avec le SPPUS et pour lesquels le doyen doit passer uniquement par les syndicats.

De son côté, le recteur de l'université déclare que la direction de l'université et les doyens prennent «d'innombrables précautions» afin de ne pas contrevienir au code du travail. Il ajoute ne voir dans la lettre de M. Anctil que le souci bien légitime d'un nouveau président de se porter à la défense de ses membres et de prêter d'abord foi aux propos syndicaux. Il conclut qu'il se peut que des syndiqués aient mal interprétés des propos tenus par des doyens qu'ils côtoient finalement à tous les jours.

«Nous verrons bien ce qu'il en est au cours des prochains jours. Si jamais il y a eu des erreurs de ce côté, nous verrons à les corriger», a dit M. Reid.

SUBARU

LE FESTIVAL DE LA TRACTION INTÉGRALE

L'ATTRACTION DE LA LOCATION

La technologie 4 roues motrices à prise constante, ou traction intégrale, de Subaru est la mesure de sécurité optimale. Elle vous assure contrôle et confiance, ajoutant au plaisir de rouler quelles que soient les conditions du pavé ou de la météo.

Cette technologie sécuritaire hors pair n'est tout simplement pas offerte par Honda, Toyota ou Volvo!



SAISISSEZ LES AVANTAGES ET LA VALEUR INCOMPARABLE DE LA LEGACY FAMILIALE '95 À PARTIR DE:

- Traction intégrale - 4 roues motrices à prise constante
- Climatisation
- Automatique à 4 rapports
- Coussins gonflables jumelés
- Stéréo AM/FM, cassettes
- Banquette arrière repliable, divisée 60/40
- Vitres et rétroviseurs électriques
- Verrouillage à télécommande
- Volant inclinable
- Régulateur de vitesse

329

\$/mo*

LOCATION DE 24 MOIS

La meilleure nouvelle familiale/fourgonnette de 1995

Voiture de l'année APC

*Mention déclinée par l'Association des journalistes automobile du Canada

LOUEZ LA VOITURE À TRACTION INTÉGRALE LA PLUS VENDUE EN AMÉRIQUE DU NORD.

HÂTEZ-VOUS POUR PROFITER DE LA MEILLEURE SÉLECTION. L'OFFRE SE TERMINE LE 30 JUIN 1995.

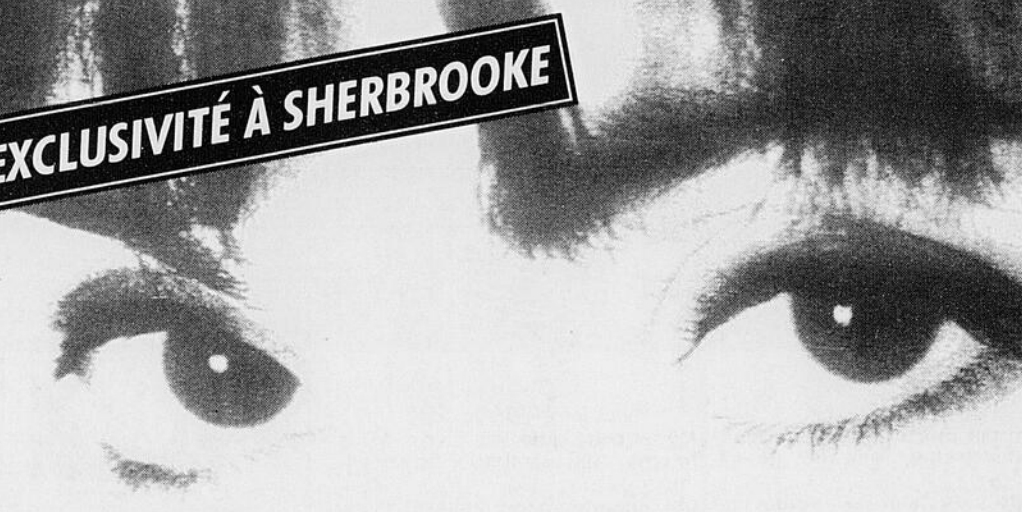
SUBARU

L'atTraction intégrale^{MD}

*Les mensualités de location de 329 \$ s'appliquent à la Subaru 1995 SWL+4X4EAT-RQ en vertu d'un contrat de location de 24 mois moyennant un versement initial de 3 500 \$ ou échange équivalent. Transport, taxes, préparation, assurances, permis et immatriculation en sus. Sujet à l'approbation de crédit. Kilométrage limité à 25 000 km par année. Le concessionnaire peut louer à prix moindre. Voir votre concessionnaire pour plus de détails. Le modèle illustré est une Legacy LS avec porte-bagages au toit et phares halogènes offerts en option. **Source: R.L. Polk & Co., statistiques d'immatriculation U.S., plus données canadiennes sur l'immatriculation des véhicules à la fin de 1993.

Estrie Auto Centre 4367 boul. Bourque, Rock Forest (819) 564-1600

EN EXCLUSIVITÉ À SHERBROOKE



BOUTIQUE FEMME DE CARRIÈRE

Je conçois mes vêtements pour une femme exigeante et autonome qui a le sens des valeurs. Elle est à la fine pointe de l'actualité et elle est surtout à la recherche de l'exclusivité.

Sandra Angelozzi

SPÉCIAL D'OUVERTURE SANS TAXES jusqu'au 10 juin

Sandra Angelozzi, designer de FEMME DE CARRIÈRE

90, RUE WELLINGTON NORD, SHERBROOKE, 565-2121

On taxe les chaussures pour enfants.

On exempte d'impôt les frais financiers des investisseurs.

Pourquoi ?

IL Y A UNE AUTRE FAÇON DE FAIRE UN BUDGET. AVEC ÉQUITÉ.

CEQ

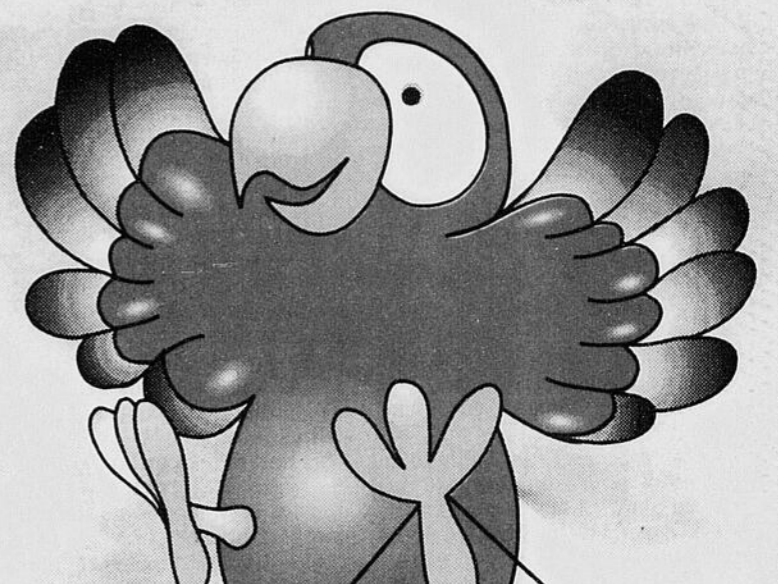


AVENTURE

ELECTRONIQUE

LA PLUS GRANDE CHAÎNE EN ÉLECTRONIQUE DU QUÉBEC!

LIQUIDATION MASSIVE



RECHERCHEZ LE PERROQUET EN MAGASIN ET ÉCONOMISEZ GROS!

4 JOURS SEULEMENT JUSQU'À 73% DE RABAIS

ORDINATEURS • AUDIO • TÉLÉVISEURS • CAMÉSCOPES • MAGNÉTOSCOPIES • RADIOS

RÉCEPTEURS	Prix rég.	4 jours	Qté
Technics 100 watts	299\$	248\$	19
PIONEER Dolby pro Logic	369\$	328\$	16
PIONEER Dolby pro logic	399\$	338\$	17
Technics Dolby pro logic	399\$	338\$	30
JVC Dolby pro logic	499\$	428\$	31
PIONEER Dolby pro logic	699\$	588\$	22
harman/kardon 120 watts	999\$	798\$	4
PIONEER Dolby pro logic	1099\$	798\$	25

LECTEURS DE CASSETTE	Prix rég.	4 jours	Qté
TEAC Simple cassette	149\$	9899\$	20
SONY Dble cass. auto-inversion	169\$	148\$	14
JVC Double cassette	299\$	218\$	30
SONY Simple cass. auto-inversion	299\$	248\$	26
KENWOOD Dble cass. auto-inversion	349\$	268\$	12
KENWOOD Dble cass. auto-inversion	349\$	268\$	39
JVC Dble cass. auto-inversion	349\$	278\$	22
harman/kardon Simple cassette	549\$	448\$	12

LECTEURS LASER	Prix rég.	4 jours	Qté
Technics Simple CD	229\$	168\$	20
SONY Simple CD	249\$	188\$	112
Technics CD, télécommande	249\$	218\$	11
SONY CD, télécommande	299\$	218\$	124
KENWOOD 5 CD carroussel	299\$	228\$	18
JVC 5 CD carroussel	299\$	238\$	16
KENWOOD 5 CD carroussel	299\$	248\$	15

LECTEURS LASER PERSONNELS	Prix rég.	4 jours	Qté
Panasonic Accessoires pour auto	249\$	218\$	35
SANYO Accessoires pour auto	279\$	248\$	19

Concessionnaire autorisé

• Processeur 68LC040/33 Mhz
• Mémoire vive de 8Mo
• Disque rigide de 160Mo
• Lecteur CD-300i double vitesse
• Prêt pour Power PC
• Moniteur 14" Trinitron MD
• Haut-parleurs stéréo intégrés
• Souris
• CLAVIER EXTRA

LC 575 8/160-CD ~~\$2049~~ **\$1598** Qté 27

Concessionnaire autorisé

POWER PC	Prix rég.	Jusqu'à Dim.	Qté
6100-60 8/160	\$2598	\$1498	30
6100-60 8/250-CD	\$3648	\$2598	10
LC...			
LC475 4/80	\$1348	\$498	10
LC475 4/160	\$1348	\$498	32
MONITEURS ET CLAVIERS			
PERFORMA .39	\$428	\$198	34
PERFORMA PLUS .28	\$428	\$298	46
APPLE RGB 13"	\$648	\$498	35
CLAVIER ÉTENDU II	\$248	\$98	19
CLAVIER BILINGUE II	\$99	\$49	70

RADIOS PORTATIVES	Prix rég.	4 jours	Qté
SONY Sport, cassette	5999\$	4999\$	11
SANYO Double cassette	7999\$	6899\$	10
Panasonic 3 pièces, cassette	9999\$	7899\$	12
SANYO 3 pièces, cassette	8999\$	7899\$	42
SANYO 6 CD, cassette	249\$	218\$	73
Panasonic CD, double cassette	299\$	248\$	24
Panasonic CD, double cassette	399\$	388\$	29
SONY 6 CD, double cassette	499\$	398\$	31

IBM

• Processeur 486x33Mhz
• Mémoire vive de 4Mo
• Disque rigide de 253Mo
• Moniteur SVGA 28
• Clavier et souris

PS/1 486 SX/33 ~~\$1898~~ **\$1298** Qté 12

Packard Bell

MULTIMÉDIA

• Processeur 486x33Mhz
• Mémoire vive de 4Mo
• Disque rigide de 210Mo
• Lecteur 3.5" HD • Clavier et souris
• CD-ROM Double vitesse Multi-session
• CD Photo • Carte de son 16 bits
• Carte "Local Bus vidéo" 512K
• Modem intégré • MONITEUR EXTRA

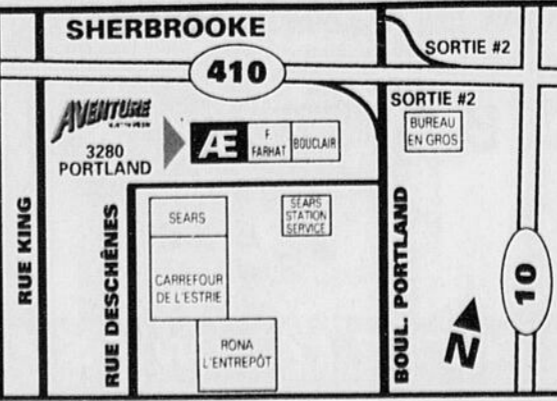
LEGEND 2016 ~~\$1598~~ **\$1298** Qté 59

BARBECUES, RADIOS D'AUTO ET CLIMATISEURS SUPER PRIX

Les photos peuvent différer des modèles en vente. Certains articles sont des démonstrateurs ou fin de ligne et ne sont pas disponibles dans tous nos magasins. *Durant 30 jours suivant l'achat aux mêmes conditions, dans la même région, chez un marchand autorisé qui a la marchandise en stock.



SUPERMAGASIN
À côté du
CARREFOUR DE L'ESTRIE
3280, Boul. Portland
346-6633



2 BOUTIQUES
CARREFOUR DE L'ESTRIE
3250, Boul. Portland
Tél.: 820-1476
Tél.: 820-1732